

## Bilan 2016 des douanes: saisies record de contrefaçons

Le 16.03.2017 à 10h38

**Les douanes, qui présentent leur bilan 2016 ce matin, ont saisi 9,2 millions d'articles contrefaits. Un chiffre en hausse de 20% par rapport à 2015.**



122 fausses poussettes Yoyo ont été saisies par les douanes en septembre 2016.

📷 DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

---

C'est une année historique dans la lutte contre la contrefaçon. Les douanes, qui présentent ce matin leurs résultats 2016, ont saisi 9,2 millions de copies. Un chiffre record en hausse de 20% par rapport à 2015. La valeur des biens confisqués est estimée à 284,5 millions d'euros. Cette évolution traduit bien sûr l'explosion de ce fléau, facilité par le développement d'Internet et des échanges avec l'Asie, principal lieu de production, qui pèse pour quatre cinquièmes des contrefaçons. Elle est aussi le résultat de la stratégie des douanes, qui a fait de la lutte contre la contrefaçon l'une de ses priorités, sous la pression des entreprises mais aussi des consommateurs, victimes de copies défectueuses et parfois dangereuses pour la santé.

Le phénomène s'est diversifié au fil des ans, il ne concerne plus seulement les produits de luxe mais également ceux du quotidien. En 2016, les contrefaçons de vêtements et accessoires ont représenté 15% des saisies, devant les jeux et jouets (7,4%), les téléphones mobiles (5,1%) et les chaussures (4,9%). Les saisies de médicaments sont restées stables, autour de 190.000, loin du record enregistré en 2014. Cette année là, la douane avait notamment découvert 2,4 millions de faux médicaments en tous genres, du cachet d'aspirine au Viagra, dans des conteneurs arrivés au Port du Havre en provenance de Chine.

## Un laboratoire français de faux cosmétiques démantelé

Plusieurs opérations emblématiques ont été réalisées l'an passé. En juin, les douaniers ont découvert 1.200 faux maillots de l'équipe d'Espagne pour l'Euro de football, à Dunkerque, dans un camion venant d'Angleterre. En septembre, ce sont 122 poussettes « Yoyo », copies de la marque française à succès Yoyo, qui ont été saisies par les douaniers de Chilly-Mazarin. Fabriquées dans des usines chinoises, comme les originales de la PME d'Aix-en-Provence, les poussettes se vendaient sur Leboncoin à 200 euros, au lieu de 390 euros pour les vraies « Yoyo », et présentaient des risques d'étranglement pour les enfants, liés au cordon de réglage du siège, trop long.

Enfin, les renseignements douaniers (DRNED) ont démantelé un laboratoire de fabrication de faux produits cosmétiques (soins du corps et du visage), situé cette fois sur le territoire national, en Seine-et-Marne. Un cas plutôt rare. Qui plus est, le laboratoire dissimulait son activité frauduleuse derrière une vitrine légale, consistant à fabriquer des produits sous sa propre marque, destinés à l'exportation. L'enquête a permis de découvrir d'autres lieux de stockage à proximité et dans le Calvados, débouchant, au final, sur la saisie de 167.000 faux cosmétiques et emballages.